

Ce petit bulletin d'information est destiné aux choristes de l'Ensemble Vocal d'Arnas; il n'empêchera pas bien sûr, tout échange verbal lors des répétitions...

1 Planning

- ♫ Mercredi 19 octobre *O salutaris Hostia* de Rossini : mesures 1 à 27 (pages 1 et 2)
Apporter *Ave maris stella* de Grieg
- ♫ *Attention pas de répétition les 26 octobre et 2 novembre (vacances scolaires)*
- ♫ Mercredi 9 novembre *O Salutaris Hostia* jusqu'à la fin (pages 3 et 4)
Missa Choralis de Liszt : *Gloria* mesures 1 à 62 (pages 12 - 13 - 14 - 15)



Le planning complet des apprentissages 2016/2017 vous sera très prochainement adressé.

La partition de la *Missa Choralis* de Liszt (Edition Musica-Budapest) est arrivée !

Distribution à la répétition du mercredi 19 octobre, juste avant de terminer la valise des vacances de Toussaint.

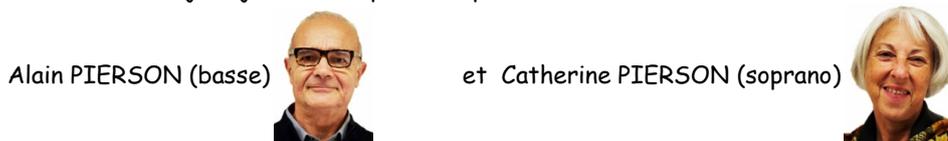
2 Assemblée Générale du mercredi 5 octobre 2016

- Sur les 44 choristes à jour de leur cotisation 2015/2016, 39 étaient présents et 4 représentés (97,7%, quorum impressionnant).
- Successivement sont présentés le **Rapport d'activités** (par Jean-Jacques), le **Rapport financier** (par Jean-Claude), et le **Rapport moral** (par Chantal), tous approuvés à l'unanimité. Les Rapports d'activités et moral sont disponibles en Pièces-Jointes.
- Le montant des **cotisations 2016/2017** est discuté : le dispositif de l'an passé est reconduit ; l'ensemble vocal sera de nouveau affilié à ACJ (315 € pour l'année, comprenant les partitions envoyées au chef de chœur, l'assurance du groupe, la remise de 12,5% sur la SACEM, la réduction d'au moins 15% sur les partitions achetées aux Editions ACJ...)
- Il a été décidé à l'unanimité que, les finances étant saines, les frais de partitions seraient pris en charge, **cette année, en partie** par Ecce Musica : chaque choriste paiera 20€, la trentaine d'euros complémentaires seront payés par l'ensemble vocal (pour info la partition de la *Missa Choralis* de Liszt coûte 14€ pièce).
- **Elisa et Christophe sont élus, Jean-Claude est réélu** à l'unanimité. Le CA se compose donc de 5 membres élus (avec Chantal et Claude Sève), et de Jean-Jacques, membre de droit.
- **Effectifs** : 14 soprani, 12 alti, 9 ténors et 12 basses, soit 47 choristes.
- Notre **concert annuel** se déroulera à Arnas le vendredi 16 juin ou le samedi 17 juin 2017.
- Programme vocal de 2016/2017 : la *Missa Choralis* de Liszt, et des œuvres de Mendelssohn, Schubert, Tchaïkovski, Rachmaninov, Rossini, Bruckner, Brahms, Gounod, Elgar...
- Le voyage en Hongrie (75% des choristes y ont participé) a été un succès total, musical et humain. Une évocation de ce périple est prévue avec photos, film, enregistrements, objets divers collectés pendant le voyage (la date sera précisée ultérieurement).



3 La famille Ecce Musica s'agrandit

Nous avions déjà rejoints en septembre pour le *Gloria* de Vivaldi à Châtillon :



Nous accueillons également :

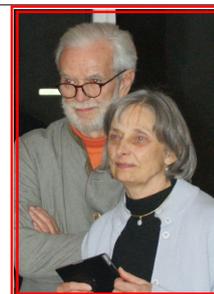


Bienvenue à tou(te)s au sein de notre ensemble vocal !

Ce petit bulletin d'information est destiné aux choristes de l'Ensemble Vocal d'Arnas; il n'empêchera pas bien sûr, tout échange verbal lors des répétitions...

4 Merci Marie-Françoise !

Un grand merci à Marie-Françoise pour son implication constante au sein du CA et en tant que secrétaire depuis les débuts de ECCE MUSICA ; merci aussi pour ce bon champagne qui a régalé nos papilles !
 Sans oublier Pierre pour ses talents de photographe et son aide précieuse avec son fidèle utilitaire !



5 Cotisations 2016/2017

- ♫ Si vous souhaitez adhérer au Mouvement A Cœur Joie, vous versez 110 € : 42€ seront versés à ACJ et 68 € resteront dans les caisses de Ecce Musica.
- ♫ Si vous ne souhaitez pas adhérer au Mouvement A Cœur Joie, vous versez 110 € : ces 110 € resteront dans les caisses de Ecce Musica.
- ♫ Vous pouvez, bien sûr, faire un don à ECCE MUSICA et/ou ACJ (cotis+).
- ♫ Les cotisations et les dons sont déductibles des impôts pour ceux qui ont la « chance » d'en payer ! (la cotisation de 110 € peut vous coûter donc réellement 37,40 € après la réduction d'impôts de 66 %)
 Les reçus destinés à l'administration fiscale vous seront remis par ECCE MUSICA en décembre 2016 et début 2017 par ACJ.



Votre bulletin d'adhésion vous sera remis le 9 novembre lors de la répétition.

Votre participation de 20€ pour les partitions est à payer par chèque (de préférence) dès le 9 novembre, et à remettre à Jean-Claude.

6 Cotis +

Depuis plusieurs années, A Cœur Joie propose la formule **Cotis+**, un don pour promouvoir la pratique du chant choral sous différentes formes avec l'avantage pour le donateur de déduire 66% de cette somme lors de sa prochaine déclaration de revenus.

Ainsi pour 100€ versés, 66€ sont récupérés sur les impôts, le prix de revient réel du don n'étant que de 34€.

cotis+



7 Trombinoscop' 2016/2017

Notre Trombinoscop' sera prochainement mis à jour.

Merci de nous fournir une photo pour les nouveaux choristes ; pour les anciens, vous pouvez conserver la photo que vous aviez donnée lors d'une année précédente, ou la remplacer pour ce nouveau trombinoscop' !



8 Cours de chant 2016/2017

10 cours de 1H (120€) : jeudis 9H à 10H pour les dames, 10H à 11H pour les hommes ; il reste très peu de places, contacter Chantal si vous êtes intéressés pour perfectionner votre technique vocale avec Batistine Mortier. Premier cours le jeudi 3 novembre 2016.



Ce petit bulletin d'information est destiné aux choristes de l'Ensemble Vocal d'Arnas; il n'empêchera pas bien sûr, tout échange verbal lors des répétitions...

9 La pensée de la semaine

A tous ceux qui trouvent leur bonheur dans les répétitions entre deux concerts :
 « Ne fais pas quelque chose pour le finir, fais-le pour le faire. Les hommes crèvent d'occuper le futur, jamais le présent. Ils se préparent à vivre, ils ne se réjouissent pas de vivre. C'est maintenant que tu écris ton texte, pas quand il sera terminé. »



Eric-Emmanuel Schmitt (né près de Lyon en 1960, agrégé de philosophie), *L'homme qui voyait à travers les visages* (2016 - Albin Michel)

10 Extrait du Gloria de Vivaldi

Merci à Jean-Jacques qui nous a adressé le premier chœur du *Gloria* en version mp3 enregistré à Châtillon sur Chalaronne le 2 octobre 2016 (voir le mail de Jean-Jacques du 9 octobre dernier).



11 Notre concert du 2 octobre 2016 en photos !

Un grand merci à Roger MERAUD, choriste des *Ans Chanteurs* (dirigés par Chantal) qui nous a confié quelques-uns de ses clichés-souvenir :



Eh si on organisait un ballet ?!...



Photos Chantal

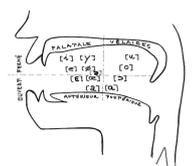


12 Mercredi, nous articulerons et chanterons

entraînez-vous !...



U-ne vi-le fil-le fi-ne file en ville.



Ce petit bulletin d'information est destiné aux choristes de l'Ensemble Vocal d'Arnas; il n'empêchera pas bien sûr, tout échange verbal lors des répétitions...

13 À CŒUR JOIE : faisons le point sur nos assurances...



◆ Les choristes adhérents à A CŒUR JOIE (c.-à-d. qui règlent une cotisation individuelle) sont couverts :

1. en responsabilité civile individuelle dans le cadre d'activités ayant rapport avec l'objet de l'association (répétitions, concerts, rassemblement). Les adhérents ne sont pas tiers entre-eux.

Note importante : c'est la responsabilité d'un individu au sein de la chorale qui est mise en cause.

Exemple : le choriste Joseph blesse involontairement un spectateur lors d'un concert.

2. en « prévoyance », qui couvre les accidents corporels et de santé, après intervention de la sécurité sociale et de la mutuelle individuelle.

Exemple : Joseph casse ses lunettes en répétition, sa couverture mutuelle ne comprends pas le remplacement de celles-ci.

Note : cette garantie n'existe plus pour un individu de plus de 75 ans (nous présenterons une possible extension lors de l'AG en avril 2017).

◆ Les groupes adhérents à A CŒUR JOIE (c.-à-d. qui règlent une cotisation de groupe) sont couverts :

En responsabilité civile dans le cadre d'activités ayant rapport avec l'objet de l'association (répétitions, concerts, rassemblements). Cette assurance couvre les locaux où se déroulent ces activités.

Note : c'est la responsabilité du groupe qui est mise en cause.

Exemple : Un praticable monté par la chorale s'effondre en concert et défonce le plancher de l'église.

Enfin : attention à quelques exceptions courantes qui nécessitent un avenant :

1. vous êtes propriétaires des locaux où se déroule l'activité
2. vous êtes locataires de ces locaux pour plus de 1 jour par semaine et/ou 3 mois par an
3. vous louez un instrument de valeur
4. vous organisez une activité qui n'a pas de rapport avec l'objet de l'association (par exemple une kermesse)
5. les concerts et manifestations ayant lieu dans un bâtiment classé ou inventorié par le ministère compétent

Attention : les attestations d'assurance sont à demander à l'association À Cœur Joie et non pas à l'assureur.

Contact : Frédérique Chave / 04 72 19 83 33 / fchave@choralies.org



(extrait du bulletin ACJ n°59 de septembre 2016)

14 Les Hongrois : un peuple musicien et chantant

Annick (soprano) nous rappelle un lien Internet permettant de voir ou revoir un *flashmob* filmé à Budapest, devant la basilique Saint Etienne (que certains ont visité fin août...) :

<https://www.youtube.com/embed/-DGzHCfmv5k>

Vous trouverez aussi d'autres *flashmob* de musique, chants, danses hongrois



15 Concert

- * **Daniel Chambard**, chef du chœur In Vino Musica de Villié-Morgon, nous proposera *Lyon en chansons*, lors du festival « Couleurs d'automne » de Limas, samedi 22 octobre, 20 H 30 à la salle des fêtes (PAF : 12€).



16 Changement d'heure



Notre répétition du mercredi 9 novembre... sera déjà à l'heure d'hiver !

(changements d'heure le 30 octobre 2016 ... puis le 26 mars 2017, derniers dimanches d'octobre et de mars)



BONNE LECTURE À TOU(TE)S !!